



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **9 avril 2018**

Décision n° **CP-2018-2342**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Président David Kimelfeld, accompagné de Mmes les Vice-Présidentes Fouziya Bouzerda et Myriam Picot et de MM. les Vice-Présidents Michel Le Faou, Alain Galliano et Jean-Paul Bret pour un déplacement en Chine du lundi 30 avril au jeudi 10 mai 2018

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kabalo

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 30 mars 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 10 avril 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Veron, Hémon, Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : Mme Bouzerda (pouvoir à M. Brumm), M. Le Faou (pouvoir à Mme Peillon), Mme Poulain (pouvoir à M. Grivel), M. Suchet (pouvoir à M. Abadie), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : M. Rousseau.

Commission permanente du 9 avril 2018**Décision n° CP-2018-2342**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Président David Kimelfeld, accompagné de Mmes les Vice-Présidentes Fouziya Bouzerda et Myriam Picot et de MM. les Vice-Présidents Michel Le Faou, Alain Galliano et Jean-Paul Bret pour un déplacement en Chine du lundi 30 avril au jeudi 10 mai 2018**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 27 mars 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.27.

À l'occasion des 30 ans du partenariat entre la Ville de Lyon et celle de Canton, il est prévu un déplacement en Chine du lundi 30 avril au jeudi 10 mai 2018 pour monsieur le Président David Kimelfeld, accompagné de mesdames les Vice-Présidentes Fouziya Bouzerda et Myriam Picot et de messieurs les Vice-Présidents Michel Le Faou, Alain Galliano et Jean-Paul Bret.

Cette mission officielle, organisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires d'OnlyLyon doit permettre de consolider les liens entre la Chine et la Métropole en valorisant, notamment, les secteurs d'excellence de l'agglomération lyonnaise, ses pôles de compétitivité, ses entreprises et ses établissements d'enseignement supérieur.

Au cours de cette mission, la délégation, composée d'élus et d'experts, rencontrera les acteurs clés de ces territoires et bénéficiera de visites thématiques qui viendront nourrir la coopération.

Conformément aux articles L 3611-3 et L 3123-19 du code général des collectivités territoriales, la Commission permanente doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais engendrés par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à M. le Président David Kimelfeld, Mmes les Vice-Présidentes Fouziya Bouzerda et Myriam Picot, MM. les Vice-Présidents Michel Le Faou, Alain Galliano et Jean-Paul Bret pour se rendre en Chine, du lundi 30 avril au jeudi 10 mai 2018.

2° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - compte 65312 - fonction 031 - opération n° 0P28O4667.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 avril 2018.